

MAIRIE DE DOISSAT 24170

CONSEIL MUNICIPAL Compte Rendu de la Séance du 23 Mai 2024

Ouverture de la séance à 18h05 par M. Bruno LALLIER, Maire

Présents : Michel DUMAS, Jean-Marie GILET, Bruno LALLIER, Robert DAURIAT, Claudine PISKO, Michael BOULARD, Lionel BOISSY, Alain WINGDICH, Stéphane LACOSTE.

Absents excusés : Francis RINGENBACH, Frédéric LASSIGNARDIE

Procuration : Francis RINGENBACH a donné procuration à M. DAURIAT Robert

M. Stéphane LACOSTE est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 13 Avril 2024

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

- Délibération modificative affectation des résultats

Lors de sa saisie, ces deux montants ont été reportés de façon erronée sur la délibération 2024-06. Elle doit donc être corrigée comme suit :

- Besoin en financement 25.118,26€ au lieu de 25.118,06€
- Report en fonctionnement R002 90.813,35€ au lieu de 98.813,35€

Le CR du Conseil du 13 avril 2024 transmis et affiché dans la foulée ne comportait aucune erreur de saisie.

Vote à l'unanimité (10 voix)

- Délibération nom du chemin menant aux pompes depuis le Coustalier

Pour donner suite à la construction d'une nouvelle habitation devant avoir prochainement son entrée principale sur le chemin, il est devenu nécessaire de le nommer et de l'inclure dans l'adressage de la commune.

Après avoir recherché sans succès un nom utilisé dans l'ancien temps, le « Chemin des Pompes » a été repoussé. Le riverain de ce chemin ayant proposé le « Chemin du haut du Coustalier » et après en avoir débattu, le conseil et le riverain se mettent d'accord sur le nom de « Chemin du haut Coustalier ».

Vote à l'unanimité (10 voix)

Validation choix du fournisseur de la bache incendie DFCl devant être installée à Babiot

4 devis sont proposés aux membres du conseil municipal :

- | | |
|-------------|-----------------|
| - RCY | 3 090.00 € H.T. |
| - CITERNEO | 3 230.92 € H.T. |
| - MADIMAT | 3 499.00 € H.T. |
| - LABARONNE | 3 717.00 € H.T. |

Les membres du conseil choisissent à l'unanimité de retenir le devis de la société RCY et autorise le maire à passer commande.

MAIRIE DE DOISSAT 24170

Convention de mise à disposition d'une surface privée pour l'installation d'une bâche incendie DFCI

Le Maire présente le projet de convention entre la commune de Doissat et le propriétaire, Mr TAILLADE Alain, pour la mise à disposition à titre gracieux d'une surface pouvant accueillir une bâche incendie de 120 m³ sur un terrain privé dans le cadre de la défense incendie rendue obligatoire dans les secteurs de « Babiote » et « Babiote l'église ».

Après lecture de ce projet, les membres du Conseil autorisent le Maire à proposer cette convention, à la mettre en œuvre et à la signer avec le propriétaire.

Organisation du bureau de vote du dimanche 9 juin 2024

BUREAU DE VOTE dimanche 9 juin 2024

SCRUTIN EUROPEEN			
CRENEAUX	TITULAIRES		OBSERVATIONS
8 H 00 à 09 H 30 / 10 H 00	LALLIER BRUNO	PRESIDENT BV	
	BOULARD MICHAEL	ASSESEUR	
	BOISSY LIONEL	ASSESEUR	
	DUMAS MICHEL	SECRETAIRE	
09 H 30 / 10 H 00 à 12 H 30 / 13 H 00	LALLIER BRUNO	PRESIDENT BV	
	LACOSTE STEPHANE	ASSESEUR	
	DAURIAT ROBERT	ASSESEUR	
	PISKO CLAUDINE	SECRETAIRE	
12 H 30 / 13 H 00 à 16 H 30 / 17 H 00	GILET JEAN-MARIE	PRESIDENT BV	
	RINGENBACH FRANCIS	ASSESEUR	
	WINGDICH ALAIN	ASSESEUR	
	PISKO CLAUDINE	SECRETAIRE	
16 H 30 / 17 H 00 à 18 H 00	GILET JEAN-MARIE	PRESIDENT BV	
	LACOSTE STEPHANE	ASSESEUR	
	LASSIGNARDIE FREDERIC	ASSESEUR	
	BOISSY LIONEL	SECRETAIRE	
	DUMAS MICHEL		

CONSEILLERS		
BOISSY LIONEL		
BOULARD MICHAEL		
DAURIAT ROBERT		
DUMAS MICHEL		
GILET JEAN-MARIE		
LACOSTE STEPHANE		
LALLIER BRUNO		
LASSIGNARDIE FREDERIC		
PISKO CLAUDINE		
RINGENBACH FRANCIS		
WINGDICH ALAIN		

DEPOUILLEMENT		
PRESIDENT BV	LALLIER BRUNO	
SUPPLEANT PRESIDENT BV	GILET JEAN-MARIE	
SCRUTATEUR 1		
SCRUTATEUR 2		
SECRETAIRE 1		

Divers

Mme Claudine PISKO a un devis de 287,08€ de fleurs et terreau pour réaliser le fleurissement du bourg et des croix de la commune. Ce devis est validé par le conseil. Le fleurissement sera réalisé le samedi 8 juin à partir de 15h30.

La mise en place des 38 panneaux électoraux aura lieu le 26 mai à 9h30 par les conseillers.

Les travaux de changement des fenêtres des appartements communaux et de la porte d'accès à l'escalier depuis l'extérieur sont terminés.

Le fauchage des bords de route a commencé depuis le 22 mai 2024.

Le rebouchage des trous sur les chemins blancs est prévu dès que les conditions météorologiques le permettront.

Jean-Marie Gilet et la responsable des travaux de la CCVDFB ont fait un état des lieux des routes communales le 27 mai 2024

Un devis pour la réfection du socle du retable de l'église doit être demandé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h49.